



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation, par la voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE), BAP G, opérateur de maintenance, agent de sécurité incendie, organisé par l'Université Lumière Lyon 2, session 2026.

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

- . Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- . Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- . Arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}- La composition de sélection chargée d'émettre un avis sur le recrutement d'un agent de sécurité incendie par voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) dans les corps susvisés ouvert au titre de l'année 2026 est fixée ainsi :

Monsieur Dominique DATTRINO, président, Responsable du pôle sécurité incendie, DIMMO, Université Lumière Lyon 2,
Madame Emmeline GUILLOT, membre, Gestionnaire formation et recrutement, DRHAS, Université Lumière Lyon 2,
Madame Julie LE MOINE, membre, Conseillère Relations Entreprises, France Travail, Agence Lyon 7,
Monsieur Christophe PEREIRA, suppléant, Responsable équipe sécurité incendie, DIMMO, Université Lumière Lyon 2.

ARTICLE 2 - La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2 est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 16 juin 2026,

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
et de l'action sociale

Cathy LOBRY